

ASSEMBLEE GENERALE

MJC Monplaisir

Mercredi 3 février 2021 - 19h

AG en visioconférence

Au regard de la situation sanitaire et en application des préconisations gouvernementales, l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 - exercice 19/20 - de la MJC Monplaisir sera réalisée en distanciel pour la présentation des rapports ainsi que pour les opérations de vote.

Adhérentes, adhérents, vous êtes invités à vous prononcer sur :

1. L'approbation du rapport moral et d'orientation
2. L'approbation des comptes
3. L'affectation du résultat
4. Le pouvoir au Bureau et à la Direction
5. L'élection des membres du CA



POUR PRENDRE PART À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

>> Vous souhaitez **participer** en visioconférence à l'Assemblée Générale : vous pouvez réserver une place depuis notre site internet www.mjcmonplaisir.net

Attention places limitées ! Nécessite l'utilisation du logiciel Zoom (gratuit) et l'utilisation d'un microphone pour les prises de parole.

Les participants sont avertis que les images seront retransmises en direct via la plateforme Youtube.

Connexion au service préconisée 15 minutes avant le début de l'Assemblée Générale.

>> Vous souhaitez assister* à l'Assemblée Générale : celle-ci sera diffusée en direct sur la plateforme Youtube. Rendez-vous sur notre site internet www.mjcmonplaisir.net mercredi 3 février à 19h. Aucune inscription nécessaire.

* La prise de parole ne sera pas possible pour les adhérents assistant à la retransmission de l'Assemblée Générale via Youtube. Si vous souhaitez vous exprimer ou poser une question lors de l'Assemblée Générale, nous vous invitons soit à réserver un créneau pour participer via l'application Zoom, soit adresser vos questions par email à accueil@mjcmonplaisir.net (préciser «Question AG» dans l'objet de votre email).

POUR CANDIDATER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renvoyez le formulaire (disponible sur notre site internet) prévu à cet effet à accueil@mjcmonplaisir.net avant **MARDI 26 JANVIER** midi (délais de rigueur).

POUR VOTER

Les votes seront faits en ligne **uniquement**. Les opérations de votes se feront via l'application vote.r2as.net. Les votes seront ouverts à partir du mardi 26 janvier à 18h et seront fermés 1h après la clôture de l'Assemblée Générale.

Un lien unique et personnel vous sera adressé depuis l'adresse vote@services.r2as.org (vérifiez vos courriers indésirables ; ajoutez l'adresse à vos courriels reconnus).

Les opérations seront contrôlées par 2 assesseurs qui attesteront de la probité de la démarche et veilleront notamment à s'assurer du caractère anonyme des votes.

Si passé un délai de 48h après l'ouverture des votes vous n'avez pas reçu votre lien, merci de vous adresser à l'accueil de la MJC.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Au regard de la configuration particulière de cette Assemblée Générale Ordinaire, vous pouvez adresser vos questions par email à accueil@mjcmonplaisir.net (préciser «Question AG» dans l'objet de votre email).

VOUS AVEZ BESOIN DE SOUTIEN OU D'ACCOMPAGNEMENT POUR PARTICIPER, VOTER ?

Contactez Valérie Berge au 06.83.34.33.86



Une MJC ... Deux lieux!